Image not found or type unknown

pole emploi me a menacer de radiation

Par **lyna2012**, le **11/05/2012** à **17:44**

aujourd hui 11 mai j avais rdv au pôle emploi malheureusement j étais au docteur j ai bien Evidemment prévenue de mon absence et bien sur justifier par un certificat médicale celle ci m a annoncer ke j allais être radier même pour raison médical.je suis âgée de 34 ans et depuis 2 ans au chômage et j ai travailler pendant 14 ans aujourd hui je perçois l ass et rien d autre je suis mère célibataire d une enfant de 4 ans je n accepte pas d être traiter d assisté alors ke je ne le suis pas je voudrais savoir k el est mon recours si il me radie com ça ? FAUT KAN MEME KE JE MANGE !!!!!460 euro voila ce ke j ai pour vivre et j imagine pas etre radier et etre 2mois sans ressource alors ke j ai justifier s il vous plait ke dois je faire?

Par **P.M.**, le **11/05/2012** à **18:05**

Bonjour,
Je pense qu'il faudrait que vous rencontriez le plus tôt possible votre conseiller pour essayer de trouver une solution...

Par **rosecelavi**, le **12/05/2012** à **00:54**

Bonsoir Lyna,

Je peux vous rassurer, si vous avez un justificatif tel qu'un certificat médical qui atteste qu'à l'heure où vous aviez votre entretien vous étiez chez le médecin, vous avez un motif légitime d'absence, et votre conseiller ne peut pas vous radier. Vous enverrez votre certificat médical en recommandé avec accusé de réception sans oublier d'en garder une copie. Si toutefois vous receviez, malgré cela, un avertissement avant radiation, je vous invite à venir exposer votre situation sur le site : http://www.recours-radiation.fr qui pourra vous apporter conseils et assistance.

Cordialement,

Rosecelavi

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés